

RENSEIGNEMENTS

Journée d'étude organisée par :

Haritini Matsopoulou, Professeur de droit à l'Université Paris-Saclay

Carole Hardouin-Le Goff, Directrice des études de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)

Inscription gratuite et obligatoire avant le 25 mars 2025 :

yasmina.belahcen@universite-paris-saclay.fr

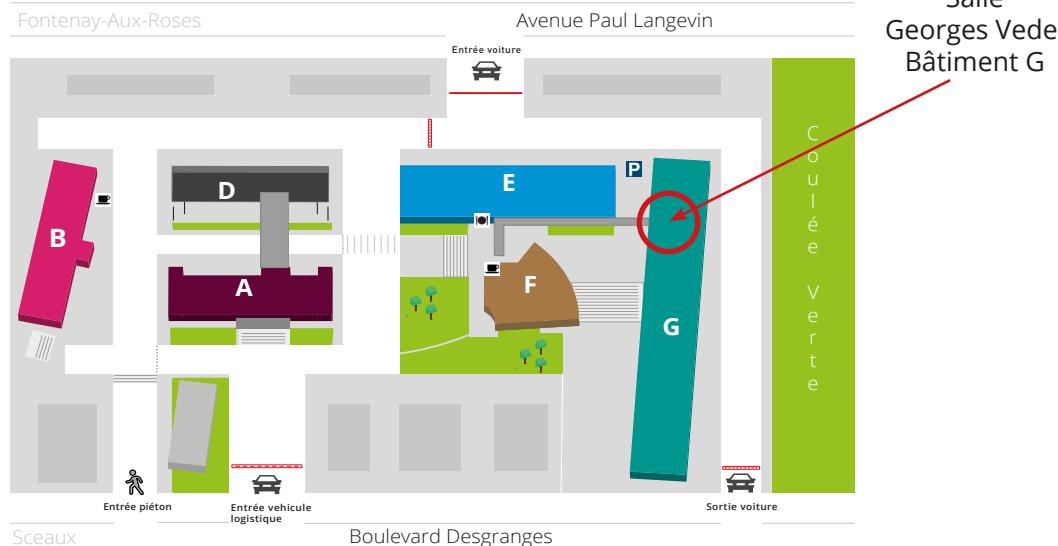
Adresse :

Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) - Université Paris-Saclay

Salle Georges Vedel – Bâtiment G

54, Boulevard Desgranges - 92330 Sceaux

En transports en commun (5 minutes depuis la gare),
RER B, Station Robinson, Descendre l'avenue de la Gare, puis prendre à droite, boulevard Desgranges



Conception : S.Karmous - Service de la Communication et Culture - Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) - Université Paris-Saclay - Photo: DR-source_Ministere_de_la_justice - Février 2025

Journée d'étude sous le haut patronage
d'Alexandra LOUIS, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes

VIOLENCES DE L'INTIME

Penser et avancer

27 MARS
JEUDI 2025
9h - 17h30

Salle Georges Vedel – Bâtiment G
Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) - Université Paris-Saclay
54, Boulevard Desgranges
92330 Sceaux

Colloque validé au titre de la formation continue des élus et des fonctionnaires

Journée d'étude organisée par
l'Institut Droit, Éthique, Patrimoine (IDEP) et
l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)



Programme
VIOLENCES DE L'INTIME : PENSER ET AVANCER

9h00 Accueil des participants et du public

9h20 Allocutions d'ouverture

Charles Vautrot-Schwarz, *Doyen de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) – Université Paris-Saclay*

Clotilde Coron, *Vice-Présidente Égalité, Diversité, Inclusion de l'Université Paris-Saclay*

Haritini Matsopoulou, *Professeur de droit à l'Université Paris-Saclay*

9h35-9h55 Propos liminaires

9h35-9h45 Alexandra Louis, *déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, Rapportrice des Lois du 3 août 2018 (dite « loi Schiappa ») et du 21 avril 2021 (visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste)*

9h45-9h55 Laureline Peyrefitte, *Directrice des affaires criminelles et des grâces*

PREMIÈRE PARTIE : LE BILAN DES RÉFORMES

I. Le renforcement de l'arsenal répressif

Sous la présidence d'**Agathe Lepage**, *Professeur de droit à l'université Paris-Panthéon Assas*

9h55-11h00

- Le Viol

Emmanuel Dreyer, *Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)*

- Les agressions sexuelles et les délits obstacles

Stéphane Detraz, *Maître de conférences à l'université Paris-Saclay*

- La création de nouvelles incriminations (Outrage sexiste et sexuel – Harcèlement sexiste – Délit de « voyeurisme »)

Julie Gallois, *Maître de conférences à l'université Paris-Saclay*

**Journée d'étude
JEUDI 27 MARS 2025**

- La question du Cyberharcèlement (« raids numériques »)
Myriam Quéméner, *Magistrat honoraire, Docteur en droit*
Elen Vuidard, *lieutenance-colonelle*

11h-11h15 Discussion avec la salle

11h15-11h30 Pause

II. Lutter contre les crimes et délits sexuels commis sur des mineurs

Sous la présidence de **Didier Rebut**, *Professeur de droit à l'université Paris-Panthéon Assas – Directeur de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)*

11h30-12h35

- La portée des réformes législatives (Lois des 3 août 2018 et 21 avril 2021)

Carole Hardouin-Le Goff, *Maître de conférences en droit privé à l'université Paris-Panthéon Assas, Directrice des études de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)*

- L'accompagnement des victimes mineures

Laurence Begon, *Magistrate, Conseillère juridique auprès de la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes*

- La question de la prescription « glissante » : L'apport de la loi du 21 avril 2021

Haritini Matsopoulou, *Professeur de droit à l'université Paris-Saclay*
Carine Durrieu Diebolt, *Avocate à la Cour*

- Le point de vue de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIVISE)

Maryse Le Men Régnier, *Co-directrice de la CIVISE*

12h35-12h55 Discussion avec la salle

12h55-14h15 Pause

Programme
VIOLENCES DE L'INTIME : PENSER ET AVANCER

DEUXIÈME PARTIE : PENSER L'AVENIR POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

14H15-15h10 I. La consécration législative du contrôle coercitif
Sous la présidence de **Charlotte Dubois**, Professeur de droit à l'université Paris-Panthéon Assas

- Le point de vue d'un psychologue

Andreea Gruev Vintila, Maître de conférences en psychologie sociale à l'université Paris-Nanterre, auteure de l'ouvrage « *Le contrôle coercitif, au cœur de la violence conjugale* »

- Le point de vue d'un universitaire

Yvonne Muller, Professeur de droit, université Paris Nanterre

- Le point de vue d'un magistrat

Isabelle Drean-Rivette, Magistrate, Présidente de la Commission recherches auteurs du Comité National des Violences Intra Familiales (CNVIF)

- Le point de vue d'un avocat

Bruno Ancel, Avocat au barreau de Paris

15h10-15h25 Discussion avec la salle

15h25-15h40 Pause

15h40-16h50 II. Faudrait-il redéfinir le viol ?

Sous la présidence de **Jean-Christophe Saint-Pau**, Professeur à l'université de Bordeaux, Directeur du collège Droit, Science politique, Économie, Gestion

- Extrait d'un micro-trottoir tiré de l'émission « *Le temps de l'actu* »

- La culture du viol dans nos institutions : paroles d'hommes

Nathalie Goedert, Maître de conférences HDR en Histoire du Droit, université Paris-Saclay

**Journée d'étude
JEUDI 27 MARS 2025**

- Le point de vue de la doctrine pénaliste

Audrey Darsonville, Professeur de droit, université Paris Nanterre

Jean-Christophe Saint-Pau, Professeur à l'université de Bordeaux, Directeur du collège Droit, Science politique, Économie, Gestion

- Le point de vue des avocats

Michèle Dayan, Avocat et présidente de l'association de lutte contre les violences faites aux femmes, L4W (Lawyers For Women)

Maud Sobel, Avocat au barreau de Paris

16h50-17h10 Discussion avec la salle

17h10-17H30 Remerciements et clôture

